

Données personnelles : Facebook va être scruté de très près



**Données personnelles : Facebook
va être scruté de très près
comme l'a été Google en 2012**

Comme Google en 2012, Facebook va voir sa nouvelle politique de confidentialité être passée au crible par les autorités européennes de protection (Article 29) qui ont mis en place un groupe de travail spécial à cet effet. Car le réseau social pourrait bien violer la législation.

En 2012, Google avait modifié sa politique de confidentialité des données. Depuis le géant est en conflit avec les autorités européennes de protection qui l'accusent de violer la législation européenne. La firme a d'ailleurs déjà été condamnée.

Facebook doit-il dès à présent se préparer à une telle bataille juridique ? Trop tôt pour le dire. Toujours est-il que sa nouvelle politique de confidentialité, entrée en vigueur en janvier, n'échappera pas elle non plus à un examen des autorités européennes réunies au sein de l'Article 29.

Tout n'est pas si simple Facebook

Le groupe des Cnil a en effet mis spécialement en place un groupe de travail composé de plusieurs autorités de protection afin de passer au crible la nouvelle politique de Facebook, dont le réseau social a pourtant vanté les qualités de transparence et de contrôle pour l'utilisateur.

Ce groupe de travail sera piloté par l'autorité Belge. Y participent également les gendarmes allemand et néerlandais de la protection des données personnelles. L'Italie pourrait également rejoindre cette « task force ».

Car si Facebook assure, comme Google en son temps, respecter le droit européen, ce n'est visiblement pas aussi limpide d'après l'Article 29. Des infractions flagrantes aux lois européennes sur la protection des données sont pointées du doigt par plusieurs de ces autorités.

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source

<http://www.zdnet.fr/actualites/donnees-personnelles-facebook-va-etre-scrute-de-tres-pres-39814284.htm>